



Parc national
des Calanques

Éducalanques



Là où se tissent
les liens !

Appel à idées pour un partenariat éducatif dans les calanques 2024-2026



Parc national des Calanques
Tél : +33 (0)4 20 10 50 00
141, avenue du Prado, Bât A - 13008 Marseille



Contenu

Contenu	2
1. Le Parc national des calanques et sa politique EEDD.....	3
2. Le réseau Educalanques.....	4
3. Une nouvelle génération d'appel à idées	5
3.1 Modalités d'examen des projets.....	5
3.2 Thématiques et publics visés	6
a) Sujets	6
b) Publics.....	7
4. Déroulement de l'appel à idées	7
4.1 Dossier de candidature	7
4.2 Analyse des projets	8
5. Le partenariat avec les structures lauréates.....	9
5.1 La convention	9
5.2 Contribution à la démarche d'intelligence collective.....	9



1. Le Parc national des calanques et sa politique EEDD

L'esprit des parcs nationaux est d'offrir une « Nature en partage ».

L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) favorise l'apprentissage à l'esprit critique, basé sur la découverte, la compréhension et l'action. Elle s'attache de manière transversale aux dimensions environnementales, sociales, culturelles et économiques de notre société. Dans les parcs nationaux, elle s'appuie sur le caractère des territoires aux patrimoines naturels, culturels et paysagers exceptionnels et préservés ainsi que sur des valeurs de partage et d'engagement. Elle œuvre pour que nous devenions tous des citoyens responsables et solidaires, acteurs de nos territoires, conscients des équilibres et des enjeux nationaux et planétaires. (*Définition Parcs nationaux de France 2016*).

L'éducation à l'environnement vers un développement durable est au cœur des missions du Parc national des Calanques. L'un des treize objectifs de protection du patrimoine de la Charte est d'« **Accueillir, éduquer et sensibiliser tous les publics à l'environnement exceptionnel du Parc national des Calanques** ». Elle permet également d'inscrire l'établissement dans la déclinaison d'objectifs de la stratégie nationale pour la biodiversité 2030 au travers de la priorité « **consolider la « citoyenneté écologique » au sein de la société à travers l'accueil, la sensibilisation, la médiation et l'éducation** ».

La réussite de cet objectif passe par la mise en place de partenariats entre le Parc national des Calanques, les acteurs locaux et les différentes institutions : services sociaux et de loisirs, éducation nationale, associations, collectivités locales, professionnels. Dans le contexte inédit d'un parc national situé dans le territoire d'une grande métropole, pour toucher un public très nombreux (estimation de la fréquentation à 3 millions de visiteurs par an), le Parc national des Calanques a engagé avec ses partenaires locaux des coopérations de nature à produire des effets leviers et à démultiplier sa capacité d'accompagnement.

La politique du Parc national en matière d'éducation à l'environnement comporte des axes complémentaires, avec lesquels des liens pourront opportunément être faits dans les propositions de projets :

- Le Parc national a signé une convention avec l'Académie, l'École supérieure du Professorat et de l'Éducation et Aix-Marseille-Université. Dans ce cadre il mène des actions directes avec ses partenaires comme le programme « A l'école des Calanques », les projets d'Aires éducatives, le challenge « Jeunes écocitoyens des Calanques » ;
- Il développe une programmation événementielle, notamment l'Automne des Calanques avec des temps forts comme les journées « les crêtes en pleine nature » ou « littoral sud apaisé » ;
- Il collabore à des projets artistiques ;
- Il pilote le Plan de lutte contre les déchets abandonnés diffus dans les Calanques ;
- Il réalise des projets d'interprétation (plans d'interprétation localisés, lieux d'accueil, mobilier et panneaux, animations...) en application du Schéma d'interprétation des patrimoines du territoire du Parc national des Calanques ;
- Il met en œuvre sa stratégie scientifique et collabore à des projets européens ;
- Dans le cadre de la convention signée : entre la GMF et l'Office français de la biodiversité pour les parcs nationaux de France, le Parc national des Calanques développe chaque année des projets favorisant l'accessibilité à la nature pour tous : balades accessibles notamment aux personnes en situation de handicap, accessibilité sociale...
- Le Parc national des Calanques s'inscrit dans le réseau inter-parcs nationaux et participe en particulier au Groupe de travail inter-parcs Education à l'environnement. Il s'investit également dans le réseau métropolitain des « Fertiles rencontres » et dans les rencontres régionales animées par l'ARBE.

2. Le réseau Educalanques

En 2015, le Parc national des Calanques a lancé un partenariat éducatif dans les Calanques associant les acteurs de l'éducation à l'environnement baptisé Educalanques. Ce partenariat s'est appuyé sur un appel à idées auprès des associations locales. La première génération de l'API Educalanques 2015-2017 sur une durée de trois années a permis au parc national de soutenir 5 projets d'éducation à l'environnement portés par les associations lauréates. Sur la deuxième génération Educalanques 2018-2020, c'est 7 projets associatifs qui ont été soutenus financièrement par le parc national et les collectivités. Sur la troisième génération Educalanques 2021-2023, 9 autres projets ont été mis en œuvre.

Depuis 9 années et au fil des générations, le partenariat Educalanques a permis de co-construire des projets avec les associations du territoire et de déployer la stratégie du Parc national en matière d'éducation à l'environnement. Le réseau Educalanques s'est progressivement élargi à différentes structures souhaitant partager les ressources pédagogiques créés, échanger sur leurs approches pédagogiques et mener des actions conjointes avec le parc national.

Il compte aujourd'hui une trentaine de membres. Il contribue à la programmation événementielle du parc national avec notamment le temps fort de l'Automne des Calanques, propose des animations et crée des outils pédagogiques adaptés.

Le programme Educalanques privilégie l'action en réseau. Le réseau Educalanques regroupe des acteurs associatifs, culturels et institutionnels. Le Parc national se positionne comme animateur du réseau et coordonne les actions qu'il finance. L'animation du réseau permet le partage et le développement de synergies, de compétences (formation) et complémentarités. La coordination des actions soutenues permet d'impliquer la gouvernance du parc national dans l'éducation à l'environnement, de mettre en œuvre nos objectifs, de développer des actions collaboratives et de rechercher des financements. Le partenariat Educalanques a ainsi reçu sur la dernière génération le soutien financier de la Métropole AMP et de l'Agence de l'eau dans le cadre du contrat de baie.

Par ailleurs, en 2021 le parc national a adopté son **schéma d'interprétation des patrimoines** <https://www.calanques-parcnational.fr/fr/schema-dinterpretation-des-patrimoines>. Celui-ci vise à donner une tonalité commune d'accueil à tous les publics avec **une idée forte (« Là où se tissent les liens »)** à faire passer sur l'ensemble du territoire et à travers la diversité de ses patrimoines. Il présente les fondamentaux nécessaires à la mise en œuvre des projets d'interprétation sur le territoire des Calanques. Il s'agit d'organiser les informations, les contenus de découverte pour permettre au public de ressentir l'esprit des lieux et de lui faire passer l'idée forte définie dans le schéma. Une charte graphique a également été éditée pour appuyer l'idée forte à transmettre. Le schéma d'interprétation et ses annexes pratiques sont les documents cadres sur lesquelles s'appuient les actions du réseau Educalanques.

La réflexion collective a permis, depuis 9 ans, de qualifier **l'objet du partenariat et de définir des valeurs et une ambition commune.**

Educalanques vu par ses membres, c'est :

- **La dynamique d'un réseau**

Le réseau Educalanques rassemble des associations et des partenaires institutionnels pour construire un projet éducatif dans le Parc national des Calanques et fédérer de nouvelles énergies. Intelligence collective, coopération et synergie sont les maîtres mots de ce partenariat.

- **Les Calanques pour tous**

Les partenaires Educalanques cherchent à rendre la nature accessible à tous. La découverte commence bien avant l'entrée dans le parc sur le territoire métropolitain pour le plaisir de découvrir l'extraordinaire biodiversité et les patrimoines des Calanques ! Et que chaque expérience de nature, nous engage plus en avant dans la transition écologique au quotidien.

- Une boîte à outils

Le réseau Educalanques crée des ressources pédagogiques, des outils, des sorties et des animations pour partager une expérience de nature, transmettre la connaissance des Calanques et donner envie de les protéger. Les outils sont ensuite accessibles à tous.

3. Une nouvelle génération d'appel à idées

Fort du bilan de la troisième génération, cet été 2024, le Parc national des Calanques lance un nouvel appel à idées avec le souhait, jusqu'en 2027, de **consolider et d'élargir la dynamique du réseau Educalanques**. L'ambition est de collaborer à la réalisation de projets concrets, novateurs et concertés dans le temps, avec des structures compétentes. Il est un élément moteur de l'approche d'éducation à l'environnement du parc national et du partenariat Educalanques.

Pour ce nouvel API, les objectifs du parc national sont :

- **de développer la thématique de la résilience de la biodiversité** : diffuser les connaissances scientifiques sur la biodiversité et proposer des approches pédagogiques (ressources, activités, événements...) pour expliquer comment la diminution des pressions anthropiques permet d'augmenter la résilience de la biodiversité, notamment face au changement climatique ;
- **de développer la participation et la mobilisation citoyenne** en faveur de la protection de la biodiversité, **et de l'atténuation du changement climatique** ;
- **de proposer des outils et approches pédagogiques communs avec d'autres espaces naturels protégés de la baie de Marseille, voire de la région Sud** : parcs naturels marins, parcs naturels régionaux, grands sites... sur des thématiques communes comme la résilience de la biodiversité.

L'API va permettre également de conforter la dynamique existante :

- **d' étoffer l'offre pédagogique et de découverte disponible**, par la création d'outils innovants et de ressources pédagogiques complémentaires à celles développées dans les précédentes générations, et qui valoriseront de nouveaux sites du territoire ;
- **de mettre « l'expérience de nature » au cœur de l'offre** pédagogique et de découverte ;
- **de diffuser la boîte à outils Educalanques** ;
- **de mettre en œuvre des projets d'interprétation** en cohérence avec le Schéma d'interprétation des patrimoines du territoire du Parc national des Calanques, faisant ressortir les liens entre les Vivants du territoire, dont l'Humain ;
- **de toucher un large public** et de s'adresser aux habitants de la Métropole Aix-Marseille Provence et aux visiteurs du parc national, notamment au public urbain et métropolitain hors cœur du parc national ;
- **de contribuer à la programmation événementielle** du Parc national et aux temps forts de l'Automne des Calanques, avec une thématique spécifique chaque année (2025 autour de la mer) ;
- **de consolider le réseau et de l'ouvrir à de nouveaux partenaires** ;
- **d'ancrer le réseau** et de rendre les projets visibles sur le territoire.

La forme de l'appel à idées permet aux structures participantes de proposer leurs compétences et leurs idées, puis une fois lauréats, d'échanger avec le parc national pour préciser leurs projets et leurs conditions de réalisation.

3.1 Modalités d'examen des projets

Le jury de l'appel à idées composé de personnes qualifiées se réunira le **9 octobre 2024**.

Chaque projet retenu par le jury sera réalisé en maîtrise d'ouvrage par la structure porteuse. L'établissement du parc national subventionnera au maximum 80% de la réalisation. L'appel à idées est doté par le parc national d'un montant d'environ 70 000 € pour l'année 2024 – 2025 qui se répartira entre les structures lauréates (5 à 10 projets retenus).

Le porteur de projet est encouragé à trouver des cofinancements pour son action. L'établissement du parc national invitera les collectivités intéressées et ses entreprises mécènes à participer financièrement suivant leur intérêt.

Le réseau Educalanques dispose d'un réseau de partenaires qui pourront être sollicités (Ville de Marseille, Ville de Cassis, Ville de la Ciotat, DREAL, Département, Région...).

Le jury de sélection sera composé d'agents de l'établissement, de membres de ses instances de gouvernance (CA, CS, CESC), des collectivités territoriales et de personnalités extérieures. Il sera chargé de proposer les projets lauréats de l'appel à idées.

Une convention de partenariat annuelle sera signée entre l'établissement du parc national et le lauréat fin 2024. Elle sera renouvelée 2 fois si les conditions nécessaires sont requises. Elle définira notamment les conditions de mise en œuvre du projet et l'engagement financier de l'établissement du parc national pour l'année 2024-2025.

3.2 Thématiques et publics visés

a) Sujets

Une caractéristique majeure du parc national est d'être un espace naturel inclus dans le système d'une métropole portuaire. De nombreux usages ont façonné le paysage et construit les liens que les habitants ont avec le territoire. **Le développement de l'écocitoyenneté**, l'établissement de nouvelles relations au vivant par les habitants et les visiteurs sont essentiels pour conserver durablement nos patrimoines naturels. Il s'agit de faire prendre conscience aux habitants que la richesse naturelle du parc national, à terre comme en mer, est la nôtre et sa protection passent par le développement d'une urbanité en symbiose avec son terroir. L'éducation à l'environnement est un outil privilégié pour y concourir.

Cet appel à idées se place résolument dans le champ de l'éducation à l'environnement. Les projets proposés s'adresseront à tous et ne doivent pas relever du secteur marchand. En effet, les produits écotouristiques sont spécifiquement accompagnés par le Pôle accueil du public et mobilisation citoyenne du Parc national dans le cadre du déploiement de la marque « Esprit parc national » accordé à certains produits ou prestations.

Concernant les thèmes à développer, le parc national souhaite en particulier mettre l'accent sur « **la biodiversité face au changement climatique (ses effets, observations locales, conséquences...)** et **sur les moyens pour les citoyens et visiteurs du parc national de favoriser la résilience de la biodiversité (adaptation) et d'atténuer le changement climatique**. Pour renouer avec le Vivant comme le schéma d'interprétation des patrimoines nous y invite, il faut diminuer les pressions humaines (effet cumulatif) qui s'ajoutent au changement climatique et accélèrent l'érosion en cours de la biodiversité. Un parc national peut être un laboratoire de ce processus.

Pour développer ce thème, les candidats pourront s'appuyer entre autres sur :

Le diagnostic des vulnérabilités de la biodiversité [terrestre](#) et [marine](#) du parc national face au changement climatique réalisé par le pôle connaissance scientifique, [le cahier biodiversité du GREC sud](#), le [rapport du WWF « Planète Vivante \(2022\)](#), les travaux de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) : L'évaluation mondiale de la [biodiversité et des services écosystémiques \(2019\)](#) et [l'évaluation mondiale sur la problématique des espèces exotiques envahissantes \(2023\)](#)...

Le jury de l'appel à idées sera sensible à la proposition de quelques **projets innovants développés en partenariat et transposables à d'autres espaces naturels protégés de la région** qui ont en commun le même type d'habitats naturels ex : milieu marin, garrigue et forêt méditerranéenne.

Cette nouvelle génération d'appel à idées s'étend sur la période 2024-2027.

Thèmes des évènements :

En juin 2025, se tiendra à Nice la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan. Elle est conjointement organisée par les gouvernements de la France et du Costa Rica. Elle fait suite aux première et deuxième conférences des Nations Unies sur l'Océan, qui se sont tenues respectivement à New York en juin 2017 et à Lisbonne en juin 2022.

En vue de cet évènement international, le parc national pourrait mettre à l'honneur pour l'Automne des Calanques 2025 une thématique autour de la mer.

Les thèmes seront confirmés par le parc national chaque année un an avant la nouvelle saison de l'Automne des Calanques.

b) Publics

De façon générale se sont **les habitants de la métropole Aix-Marseille Provence** qui sont le public de la politique d'éducation à l'environnement et au développement durable de l'établissement du parc national, avec une attention particulière auprès de la jeunesse et des personnes issues des quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville et des personnes en situation de handicap.

A noter que le Parc national des Calanques a signé une convention avec la Préfecture à l'égalité des chances pour mener des actions concrètes en direction des habitants des quartiers défavorisés

Pour cette nouvelle génération Educalanques, le Parc national souhaite toucher le grand public, notamment métropolitain, en milieu urbain et les visiteurs.

4. Déroulement de l'appel à idées

4.1 Dossier de candidature

Chaque structure dépose un seul dossier avec éventuellement la proposition de plusieurs idées (dans une limite de 2) ; l'objectif est de co-construire un projet pouvant être poursuivi sur deux années supplémentaires. Il convient donc de penser sur un temps plus long en laissant au projet la possibilité d'évoluer en fonction des objectifs partagés entre l'établissement du parc et les différents partenaires impliqués.

Les candidats intéressés doivent **retourner leur dossier de candidature** au parc national **au plus tard le 23 septembre 2024.**

Le dossier doit être composé des pièces suivantes :

1. La fiche de candidature renseignée
2. Le dernier rapport d'activités accompagné des références jugées pertinentes par la structure.

Transmission des candidatures et des offres

Sur support numérique

Le candidat transmettra les documents relatifs à sa candidature et à son offre au **format PDF** à l'adresse mail suivante (envoi mail avec accusé de réception) :

Courriel : alexia.porche@calanques-parcnational.fr

Chacun des fichiers transmis précisera le nom du candidat.

Elle devra parvenir à destination **avant le 23 septembre 2024.**

Les dossiers qui seraient dont l'avis de réception serait délivré après la date limite fixée ci-dessus, ne seront pas retenus.

Contact

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à Juliette Grossmith – Chargée de mission Education à l'environnement (jusqu'à fin juillet) et Alexia Porche, Stagiaire/ Chargée de mission Educalanques
Mob : 07 60 57 43 15

Courriel : alexia.porche@calanques-parcnational.fr

4.2 Analyse des projets

L'analyse des projets et la délibération du Comité de sélection s'appuieront sur les critères ci-dessous.

Thématique
La structure candidate
Les valeurs et objectifs de la structure
Les personnes chargées de la mise en œuvre du projet
Les réalisations et références
L'idée
La nature du projet et sa contribution aux objectifs du Parc national
L'adéquation et la pertinence avec le territoire
La méthode de mise en œuvre et les retombées pédagogiques
L'impact du projet
Le public touché

Calendrier

- Publication **mi-juillet 2024**
- Limite de retour des dossiers **lundi 23 septembre 2024**
- Jury de sélection **mercredi 9 octobre 2024**

5. Le partenariat avec les structures lauréates

5.1 La convention

La convention de partenariat sera annuelle et pourra mettre en perspective une collaboration de deux années supplémentaires sur la poursuite du projet. Elle aura notamment pour objet de préciser :

- La mise en œuvre des actions, leur ambition, les objectifs à atteindre ;
- Un cadrage financier de la subvention apportée par l'établissement ;
- Un cadrage des moyens humains et sur divers aspects de la collaboration portés par chacune des parties ;
- Les aspects de communication et d'usage des logos.

Afin de poursuivre le projet sur les deux années supplémentaires possibles, un bilan annuel sera réalisé et discuté avec le parc national. Sur cette base, la directrice du parc national décidera de l'établissement d'une nouvelle convention.

5.2 Contribution à la démarche d'intelligence collective

Le cadre partenarial de cet appel à idées est aussi l'occasion de mettre en place des moments d'échange, d'enrichissement mutuel entre partenaires et de rechercher des complémentarités entre les projets mis en œuvre. Trois rencontres Educalanques auront lieu à minima chaque année, l'une couplée au Comité de suivi.

Les partenaires Educalanques participeront aussi chaque année à une journée d'animation et de promotion du réseau Educalanques qui sera coordonnée par le Parc national.

Les outils créés seront mis gratuitement à la disposition des publics et seront téléchargeables, quand le support s'y prête, sur le site internet du parc national dans la rubrique Educalanques.